



Projet Pédagogique 2023

ALSH de Hautes Terres Communauté Secteur de MURAT







Sommaire

A) Présentation de l'ALSI	н.
1	. –Le territoire
	Situation géographique Situation démographique
2	2 -La structure
	Caractéristiques Organisation des espaces
3	B - L'organisateur
4	-Journée type
5	-Publics accueillis
6	–Partenaires
7	'-Composition de l''équipe pédagogique, rôles et fonctions
B) Projet pédagogique de	e l'équipe d'animation.
1	. –Valeurs et intentions éducatives
2	2 –Moyens mis ou à mettre en œuvre
3	Organisation des actions
4	-Coordination d'équipe, évaluation des actions

A) Présentation de l'ALSH.

1 –Le territoire

L'ALSH se déroule à l'Ecole Jean-Jacques TRILLAT de MURAT, rue de la Coste 15300 Murat.

Murat est située au pied des contreforts orientaux des Monts du Cantal, dans la vallée de l'Alagnon qui était le principal lieu de passage à travers le Massif central. C'est une cité médiévale située au cœur du département du Cantal, à l'altitude moyenne de 914 mètres, qui fait partie du territoire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Située sur la RN122, Murat est directement reliée aux deux principales villes du département : Aurillac (49 km) et Saint-Flour (26 km). La station de ski du Lioran est située à 10 minutes de la cité. Elle est desservie par le train qui assure le transport de voyageurs vers le nord jusqu'à Clermont-Ferrand et vers le sud jusqu'à Aurillac et Figeac. La ville est aussi positionnée sur le GR 400 et fait partie des étapes de la Via Arverna (chemin secondaire vers Saint Jacques de Compostelle, reliant Clermont-Ferrand à Cahors).

Fusionnée en 2017 avec Chastel-sur-Murat, la commune nouvelle de Murat a une superficie de 1379 hectares et compte environ 2000 habitants.

La commune de Murat fait partie de Hautes Terres Communauté, une structure intercommunale créée le 1er janvier 2017 et correspondant à la réunion des communautés de communes du Pays de Massiac, du Pays de Murat et du Cézallier.

Ce regroupement avait été proposé par le préfet du Cantal et correspond à l'ancien arrondissement de Murat, auquel on a ajouté le canton de Massiac.

L'Accueil de loisirs sans hébergement de Hautes Terres Communauté antenne de Murat accueille prioritairement des enfants du Cantal (notamment les enfants de l'ancien territoire du Pays de Murat) mais également des enfants d'autres départements, enfants en vacances dans le Cantal...

2 - La structure

Utilisant les locaux de l'Ecole Publique de Murat, l'ALSH dispose de différentes salles :

- Une salle principale, lieu des activités en intérieur. (une deuxième salle l'été).
- Une petite salle servant de bureau au directeur et pouvant accueillir une activité en petit groupe.
- Une salle de repos.
- Une petite cuisine équipée d'un évier, un lave-linge, une cuisinière.
- Deux cours et un grand préau qui sert de salle de restauration l'été (ombre et fraîcheur).
- Une salle de sanitaires (deux l'été).
- Une salle de rangement du matériel au 2ème étage.
- Une salle de cantine et une pièce avec lave-vaisselle de collectivité.

Elle fonctionne durant les vacances scolaires suivantes :

- Vacances d'hiver : Ouverture sur les 2 semaines,

- **↓** <u>Vacances d'automne :</u> Ouverture sur 1 semaine (1ère semaine d'Octobre)

3 - L'organisateur

L'association ville Auvergne gère aujourd'hui 12 accueils de loisirs et 5 accueils du mercredi, 1 accueil périscolaire et 1 centre d'accueil d'adolescents avec plus de 6500 adhérents.

L'Association Ville Auvergne est en partenariat avec Hautes Terres Communauté pour gérer différents Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du territoire (Allanche, Massiac et Murat)

,

4 - Journée type :

8h00-9h30	Accueil des enfants et des parents Activités libres et surveillées
	(Coloriage, lecture, jeux de société)
9h30-11h45	Mise en place des groupes
	Activités des groupes
11h45-12h00	Rangement des ateliers des activités
	Hygiène
12h00-13h00	Repas
13h00-14h00	Temps calme - Activités extérieures ou intérieures calmes avec sieste pour les
	petits
14h00-16h30	Activités des groupes
16h30-17h00	Goûter
17h00-18h30	Activités libres surveillées
	Accueil des parents, départ des enfants.

5 - Publics accueillis

La structure accueille des enfants de 3 à 12 ans en journée.

Accueil d'enfants handicapés en concertation avec les parents et en fonction de l'autonomie de l'enfant.

6 - Partenaires

- La DDCSPP contribue au bon déroulement par le biais de ses contrôles mais aussi par son soutien pédagogique et réglementaire. Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui concerne la législation, les règlements ou la formation et les diplômes.
- La CAF accorde des aides financières aux familles et fixe des tarifs abordables en fonction des quotients familiaux. Elle est aussi un soutien financier de l'ALSH, tout comme la MSA.
- Depuis 2016, des chéquiers « Pass Cantal » ont été mis en place par le Conseil Départemental pour permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans, d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs. Ils sont donc utilisables pour le centre de loisirs. (5 chèques de 5 Euros chancun).
- Notre ALSH est un élément fort de la vie locale; il développe aussi des partenariats avec les acteurs locaux, ainsi qu'avec les autres ALSH de la Communauté de Communes (sorties communes, journées inter centres).
- L'appoint pour les goûters et petits matériels est effectué chez les commerçants de proximité. Lorsque cela est possible, les intervenants extérieurs proviennent des associations locales.
- Nous proposons les repas de midi, en partenariat avec le Centre d'accueil CHANTARISA à Coltines avec qui nous avons établi une convention (les repas sont pris dans l'ALSH avec un portage en liaison chaude et/ou froide, pas de déplacement des enfants).

7 - Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

L'équipe pédagogique est composée de :

- * Un(e) directeur/trice de l'ALSH
- * Un ou plusieurs animateurs/trices en fonction des besoins d'encadrement de chaque période et dans le respect de la règlementation en vigueur.

- Présenter de manière adaptée le projet pédagogique aux familles

- Communiquer régulièrement en externe (familles, partenaires)

- Favoriser la communication (affichages obligatoires) - Communiquer régulièrement en interne (organisateurs,

Les rôles et fonctions de chacun peuvent être définis comme suit :				
ROLES ET FONCTIONS DE LA DIRECTION				
Savoir être	Savoir faire			
- Etre ouvert à l'échange.	Elaborer le projet pédagogique en référence au projet éducatif.			
- Etre force de proposition.	- Mettre en œuvre le projet ;			
- Etre un adulte référent ;	-planifier et organiser son quotidien en respectant un échéancier.			
-attitude appropriée.	- Evaluer le projet ;			
-tenue vestimentaire	-utiliser les critères d'évaluation définis dans le projet			
appropriée.	pédagogique.			
-langage adapté.	-analyser les écarts entre le prévu et le réalisé.			
-cohérence dans les attitudes.	-proposer si nécessaire des réajustements.			
-respect des règles et des	-Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.			
personnes.				
-veiller au respect des objectifs	Divines les nessessels			
pédagogiques.	Diriger les personnels.			
-être vigilant et rigoureux sur	- Encadrer l'équipe ;			
l'organisation des activités et de la vie	-organiser le travail d'équipe.			
quotidienne.	-savoir déléguer certaines tâches.			
	-gérer les conflits			
- Etre disponible et accessible.	- Accompagner l'équipe pédagogique ;			
- Etre réactif et à l'écoute ;	-planifier l'évaluation et le suivi des animateurs.			
-adaptabilité.	-assurer son rôle formateur (transmissions de savoirs, conseils,			
-analyse de la situation.	échange d'expériences, documents)			
-prise de recul.	-mettre en place et utiliser des outils d'évaluation.			
-capacité à se remettre en	-formuler une appréciation argumentée et sensée sur les stages			
question.	pratiques des animateurs stagiaires.			
- Adopter une attitude cohérente avec	Assurer la gestion de l'accueil.			
l'ensemble de son équipe.	- Ordonner et organiser son travail.			
	- Informer son équipe du cadre réglementaire (règlement intérieur,			
- Savoir communiquer à bon escient.	instructions départementales)			
- Etre en capacité d'informer et de	- S'assurer de la bonne utilisation des locaux.			
communiquer ;	- Gérer et suivre un budget.			
-avec les enfants.	- Mise en œuvre et utilisation d'outils de suivi administratif ;			
-partage, échange au sein de	-inscriptions, fiche présence, dossiers animateurs, documents			
l'équipe.	sanitaires.			
-avec les familles.	- S'assurer du suivi sanitaire des enfants ; trousses pharmacies, suivi			
	médicamenteux, registre d'infirmerie.			
-avec les partenaires extérieurs				
(prestataires, élus locaux)	Développer les partenariats et la communication.			
	Defendanda manièra adauté la musiat dédagasiana annéamillas			

et aux partenaires.

animateurs)

RÔLES ET FONCTIONS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE / ANIMATEURS		
Rôles	Fonctions	
Garant(e) de la sécurité.	- Connait les bases de la législation.	
	- Met en application la réglementation.	
Responsable de l'hygiène de vie et de la	- Intègre les enjeux d'une vie quotidienne.	
santé.	- Respecte les besoins et rythmes de vie de l'enfant.	
Gère et anime des activités.	- Connait des techniques d'animation.	
	- Connait les éléments constitutifs d'une séance d'animation.	
	- Prépare, met en place et évalue ses séances d'animation.	
	- Maîtrise le fonctionnement d'un travail en équipe.	
Capable d'élaborer un Projet d'Animation.	- Réalise et/ou conçoit un projet d'animation cohérent.	
	- Propose son projet de façon compréhensible.	
Garant(e) du relationnel.	- Prend contact, sait échanger, argumente et tient sa place dans	
	un groupe.	
	- Connait des techniques pour rendre la communication plus	
	efficace.	
	- Connait quelques mécanismes spécifiques aux situations de	
	communication.	
	- Est informé(e) des acteurs qui gravitent autour de l'enfant.	
Est toujours en formation	- Analyse ses pratiques	
	- Evalue son rôle dans tous les temps de son travail.	
Est u(e)n citoyen(ne) avant tout	- Sensible aux faits de société.	
	- Connaît les différentes responsabilités qui lui incombent par	
	rapport à ses droits et ses devoirs.	

B) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1-Valeurs et intentions éducatives

Notre projet s'appuiera sur les objectifs principaux poursuivis par Hautes Terres Communauté, qui sont les suivants :

- Favoriser la vie en collectivité et encourager les prises d'initiatives ;
- Favoriser et encourager la citoyenneté, la tolérance, la curiosité et l'implication des enfants ;
- Permettre aux enfants de découvrir leur territoire sous différents aspects : environnement, patrimoine, culture, milieu associatif, porteurs de projets... ;
- Initier les enfants à la pratique d'activités emblématiques, notamment de pleine nature.
- Proposer des activités de qualité en lien avec le projet de territoire de Hautes Terres communauté, en s'appuyant notamment sur les différents services intercommunaux, et sur les différents partenaires (locaux, institutionnels...).

Forts de ces thématiques, nos axes pédagogiques sont :

- 1) Favoriser la vie en collectivité et encourager les prises d'initiatives,
- 2) Permettre aux enfants d'apprendre, de découvrir le patrimoine du territoire, la préservation de son environnement, et des activités emblématiques, notamment de pleine nature
 - 3) Mutualiser les moyens pour pouvoir proposer des activités attractives, construites et inédites.

- La réalisation de ces trois objectifs permettra aux enfants de :
 - Se construire à travers des rencontres, des échanges, des expériences et des situations nouvelles,
 - Trouver leur place dans le groupe,
 - Développer leur autonomie,
 - Se valoriser par une participation active dans la mise en place et dans la réalisation de projets,
 - Découvrir et s'approprier son environnement quotidien,
 - Élargir leurs horizons (tant géographique qu'en termes de pratiques ou de rencontres),
 - Prendre du plaisir

Derrière l'ensemble de ces objectifs, nous cherchons à rendre l'enfant, à des degrés divers :

- ✓ Citoyen,
- ✓ Respectueux de son environnement et de lui-même,
- ✓ Tolérant,
- ✓ Curieux

2-Moyens mis ou à mettre en œuvre

- * Durant les vacances, plusieurs thèmes sont au programme comme les sports, les arts, le bricolage, la danse...
- * Des activités telles que piscine, activités manuelles ou sportives, théâtre sont prévues.
- * Des sorties sur la journée avec pique-nique sont prévues afin de permettre aux enfants de visiter d'autres lieux, et notamment de découvrir leur territoire.
- * Des mini camps sont organisés régulièrement par tranche d'âge.

3–Organisation des actions

- Mise en place de nombreuses activités extérieures pour que les enfants apprennent à connaître leur environnement.
- Activités adaptées à chaque tranche d'âge : un enfant suivant son âge ne découvre pas les mêmes choses.
- Activités partagées : les plus grands peuvent aider et partager leur expérience avec les plus petits.

4–Coordination d'équipe, évaluation des actions

- ⇒ Tous les soirs, de manière orale, concertation de l'équipe pour un bilan journée.
- ⇒ Fin de semaine, une réunion de l'équipe pour voir s'il y a des éléments à garder, à transformer ou à supprimer en termes d'activités et de fonctionnement pour permettre l'évolution positive du centre.

Validé l	le	